



Estimation Biens mobiliers

Par **CathB**, le **29/03/2016** à **23:46**

Bonjour,

j'ai quitté mon futur ex-mari en Aout 2015. Il a la jouissance de la maison commune depuis le jugement de non conciliation en Octobre 2015. Après de nombreux revirements de sa part, il a décidé de déménager et de me laisser les meubles, en 'échange' il conserve un des 2 véhicules.

Comment puis-je estimer la valeur des biens dans la maison, en sachant que j'ai été obligé de me meubler depuis que je suis partie, et que la plupart des meubles ne me sont plus d'utilité. Il me faudra donc les déménager et essayer de les vendre rapidement. Lui de son côté aura une voiture dont la valeur dépasse de 8000 euros la valeur de ma voiture. Il me presse de me décider, sans quoi il menace de ne pas signer le compromis de vente de la maison.

Merci pour votre aide

Par **youris**, le **30/03/2016** à **10:48**

bonjour,

rien ne vous oblige à accepter la proposition de votre futur ex-mari.

je comprends qu'il vous laisse les meubles et un véhicule.

difficile de vous conseiller quoique ce soit surtout si la vente de votre maison est en jeu.

parfois il faut savoir faire des concessions pour régler définitivement un litige.

salutations